

Banque Ouest Africaine de Développement



**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPERATION POUR
L'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DANS
L'ESPACE UEMOA**

**DISCOURS DE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BOAD**

Juin 2021

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA,

Monsieur le Commissaire du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique

Monsieur le Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Togo

Monsieur le Directeur de l'Economie Numérique de la Commission de l'UEMOA,

Monsieur le Président du Comité de Pilotage de l'Etude relative à la création d'un fonds pour la transformation digitale en Afrique de l'Ouest,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de la BOAD,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, au nom du Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement et en mon nom propre, féliciter la Commission de l'UEMOA pour la nomination du nouveau collège de Commissaires et du Président de la Commission intervenue le 14 avril dernier.

Permettez que je puisse ensuite, adresser mes remerciements au collègue sortant pour toutes les voies de collaborations que nous avons bâties et je veux particulièrement saluer la participation de la Commission au mécanisme de bonification qui est un appui très important à nos Etats. Les concours mis en place dans le cadre du programme d'urgence de lutte contre la COVID 19 soutenu par ce mécanisme a été d'une grande utilité au début de cette pandémie.

Monsieur le Président de la Commission,

Je vous adresse à vous ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne une cordiale bienvenue à la BOAD, votre institution du financement du développement de notre région.

A l'entame de mon propos je souhaite aussi vous réaffirmer l'engagement et la disponibilité de la BOAD et la mienne à poursuivre la fructueuse et très importante collaboration qui a toujours existé entre nos deux Institutions communautaires en vue de la réalisation de l'intégration régionale économique souhaitée par nos pères fondateurs et que nous appelons tous de nos vœux pour le plus grand profit des populations des pays de l'Union.

C'est avec donc avec une réelle satisfaction que je viens de procéder avec vous à la signature de la Convention de Coopération pour l'accélération de la transformation digitale dans l'espace UEMOA qui est un nouvel axe de coopération entre nos deux institutions.

**Monsieur le Président de la Commission,
Honorables invités, Mesdames et Messieurs**

La BOAD s'est dotée en septembre 2020, d'un Plan Stratégique 2021-2025 dénommé plan DJOLIBA, en référence au majestueux fleuve Niger, si caractéristique de notre sous-région. Artère nourricière qui irrigue avec puissance les terres de plusieurs pays membres de l'UEMOA, il est le trait d'union entre les peuples de l'Afrique de l'Ouest, et, avec l'océan Atlantique, un centre névralgique de l'économie en développement des pays.

Le montant global des engagements prévus pour le nouveau Plan Stratégique à son terme en 2025, est de 3 293 milliards de FCFA, soit une augmentation de l'ordre de 50% par rapport aux réalisations du Plan 2015-2019.

Le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) particulièrement celui de la Digitalisation est l'un des cinq (5) domaines qui se retrouvent transversalement dans les trois (3) Axes opérationnels du Plan DJOLIBA, au regard de son importance dans le développement des économies des pays de l'UEMOA.

Par ailleurs, la criticité de ce secteur s'est révélée à tous à la faveur de la pandémie de la COVID 19 qui a favorisé l'introduction du télétravail et de la visioconférence comme modalités de continuité d'activité dans nos organisations, nos entreprises et nos administrations.

Nos trois Axes stratégiques opérationnels répondent aux priorités de développement des pays membres. Il s'agit de : i) Axe 1 : « l'intégration régionale », qui est à la base de la création de la BOAD ; ii) Axe 2 : « la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » ; et iii) Axe 3 : « le renforcement de la résilience au changement climatique ».

**Monsieur le Président de la Commission,
Honorables invités, Mesdames et Messieurs**

Dans la panoplie des mesures pour le développement du domaine des TIC/Digitalisation, envisagée par la BOAD, il y a le projet de mise en place d'un Fonds, avec l'appui du Gouvernement allemand à travers la KfW.

La vocation de ce dernier serait de soutenir le financement de projets de digitalisation des processus administratifs et de promotion de l'économie numérique dans les pays de l'UEMOA. Le volume du Fonds envisagé est estimé à environ 30 millions d'euros (19,6 Milliards de FCFA) constitués de 9,7 millions d'euros (6,3 milliards de FCFA) de dons de la KfW et 20,3 millions d'euros (13,3 milliards de FCFA) de la BOAD pour la première phase d'une durée de trois années.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de la mise en place du Fonds, les équipes techniques de la Banque ont noté que la Commission de l'UEMOA avait conduit, au cours de l'année 2020, trois (03) études relatives au numérique et à la digitalisation et qui portent sur : i) l'état des lieux de l'infrastructure régionale / identification des liaisons manquantes et secours / capacités aux frontières dans l'espace UEMOA ; ii) l'évaluation des usages numériques et politiques nationales en matière d'utilisation de masse du numérique dans l'espace UEMOA ; et iii) l'élaboration d'un nouveau cadre législatif et réglementaire devant régir le secteur de l'économie numérique en Afrique de l'Ouest.

Nous sommes en effet parfaitement alignés sur les constats relevés par ces études et sur le dispositif réglementaire qui en a découlé.

Monsieur Président de la Commission,

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

La coopération entre nos institutions sur le sujet objet de la convention que nous venons de signer s'articulera notamment autour des trois axes suivants : i) l'amélioration du cadre législatif et réglementaire du secteur de l'économie numérique ; ii) le développement de l'infrastructure régionale de l'économie numérique ; et iii) le développement des services publics numériques dans la zone UEMOA.

La Commission de l'UEMOA coordonnera la réalisation des études relatives aux programmes et projets communautaires entrant dans le cadre de la présente Convention ; et la BOAD coordonnera la mobilisation des ressources de financement et la mise en œuvre opérationnelle des programmes et des projets y relatifs. Aussi conviendrait-il de souligner qu'au total, huit (08) programmes et projets ont déjà été retenus dans le cadre de cette future collaboration.

J'ai l'intime conviction que cette convention de coopération permettra d'accélérer l'émergence du secteur de l'économie numérique et amplifiera le vaste mouvement de digitalisation en cours dans nos administrations, nos entreprises et dans notre espace communautaire plus globalement où toutes les activités sont impactées.

Vive la Coopération régionale,

Vive la coopération entre la BOAD et la Commission de l'UEMOA

Je vous remercie de votre aimable attention.